

n°18  
Janvier 2026

Vivre à  
**Menetou-Salon**



# Sommaire

2	Sommaire
3	Le mot du maire
4 - 7	Les actions communales
8	Les finances communales
9	Recensement
10 - 11	... Et autres actions publiques
11	Agir pour un avenir durable
12-13	Le restaurant scolaire
14	Le rôle de la mairie
15	Accueil périscolaire inclusif
16 - 17	Les jardins du vivier
18	Cabinet Ju'ste Soi
19	L'Évasion sucrée
20 - 21	Le cimetière de Menetou-Salon
22	Bourges 2028
23	Bibliothèque
24 - 25	Petites chroniques monestrosalonniennes
26	Nos moyens de communication ont bien grandi !
30	Confidences monestrosalonniennes
27	État civil
28 - 29	Les associations
30 - 31	Agenda 2026



Éditeur : mairie de Menetou-Salon  
Directeur de la publication : Pierre FOUCHEZ  
Rédaction : Nicole BARDELOT - Berry Numérique - CCTHB - CD18 - Jacky DELARGE - Marie FERRIER - Pierre FOUCHEZ - Sol FOUCHEZ - Annie GODRIE - Ambre GRÉGOIRE - Jade GRÉGOIRE - Stéphanie JACQUET - Magali MALLET - Emmanuelle PEYTAVIN - Julie REMANGEON-VERDIER - Nadia RODRIGUEZ - Nathalie ROUGERON - Aline ZANCHET

Contacts : mairie de Menetou-Salon • 02 48 64 81 21 • contact.mairie@menetou-salon.fr



# Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Froid, brume, brouillard, neige... c'est l'époque, non !

De la neige à Noël, rendez-vous compte : cela faisait 15 ans que ce n'était pas arrivé à Menetou ! Mon cerveau est, comme le temps, un peu gelé. Il tourne au ralenti — et parfois, il le faut bien... Et pourtant, je le sens toujours présent : prêt à répondre à vos sollicitations (avec un peu de retard, je le concède), prêt à chercher des réponses à vos questions (pas toujours évident), prêt à échafauder des hypothèses (ça, c'est facile...), prêt à construire de nouveaux projets (et pourquoi pas ?).

Et puis il se dit que c'est peut-être suffisant. Trente et une années à réfléchir avec vous pour notre commune, à agir avec vous pour notre commune... Il trouve que ce n'est pas mal. Et comme il a encore un peu de peps, il me souffle : « Pierre, tu as plein d'autres choses à faire, à découvrir... ». Alors je l'ai écouté : ya basta. J'arrête, je passe la main — le pied, et tout et tout...

« Mais avant de partir, il faudra bien te couvrir... »

Non, je me trompe : c'est la comptine de Noël à Tino.

Plus sérieusement... avant de vous laisser happer par ce merveilleux bulletin, je voudrais encore une fois partager avec vous quelques réflexions sur notre monde.

L'année dernière, je vous parlais de la folie et des idéaux de certains hommes d'État. Qu'en est-il aujourd'hui ? Rien n'a changé... Les relations internationales se tendent, les usines d'armement affichent carton plein. Où cela nous mène-t-il ? Ne pourrait-il pas exister un être suprême qui tape sur la table et dise : « Maintenant, ça suffit » ?

Un autre sujet me titille le cerveau : le dérèglement climatique. Est-il normal, dans nos régions, de subir des trombes d'eau et des pics de chaleur ? Est-ce la faute de l'espèce humaine ?

Force est de constater qu'à l'échelle de notre territoire, de notre commune, nous ne maîtrisons presque rien : nous subissons. Alors revenons à notre belle commune.

Ce bulletin municipal n°18, que dit-il ? Que contient-il ?

Eh bien, il vous attend avec impatience. Pas de publicité, et c'est gratuit — chose rare de nos jours !

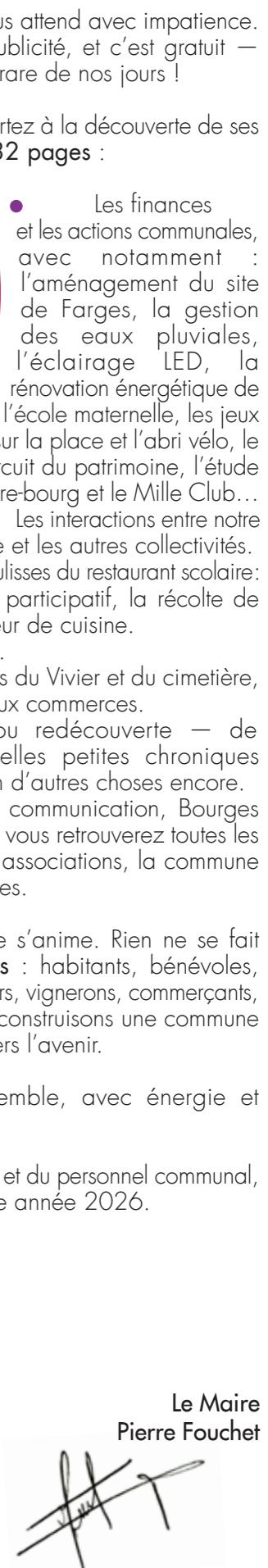
Partez à la découverte de ses 32 pages :

- Les finances et les actions communales, avec notamment : l'aménagement du site de Farges, la gestion des eaux pluviales, l'éclairage LED, la rénovation énergétique de l'école maternelle, les jeux sur la place et l'abri vélo, le circuit du patrimoine, l'étude centre-bourg et le Mille Club...
- Les interactions entre notre commune et les autres collectivités.
- Les coulisses du restaurant scolaire : le nouveau jardin participatif, la récolte de pommes de terre, le composteur de cuisine.
- L'inclusion périscolaire.
- Les histoires des jardins du Vivier et du cimetière, des reportages sur de nouveaux commerces.
- La découverte — ou redécouverte — de la bibliothèque, les habituelles petites chroniques monestrosalonniennes... et bien d'autres choses encore. Sans oublier nos moyens de communication, Bourges 2028 et l'agenda dans lequel vous retrouverez toutes les animations proposées par les associations, la commune et la communauté de communes.

Toute l'année, notre commune s'anime. Rien ne se fait seul. **Notre force, c'est vous** : habitants, bénévoles, agents municipaux, entrepreneurs, vigneron, commerçants, associations. Ensemble, nous construisons une commune solidaire, vivante et tournée vers l'avenir.

Continuons à avancer ensemble, avec énergie et détermination.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite une excellente année 2026.  
Ciao, ciao



Le Maire  
Pierre Fouchet

# Les Actions communales

# Les Actions communales

## Aménagement du site de l'étang de Farges

Dans le cadre du projet de valorisation du Pôle touristique de Farges, les travaux d'aménagement du site de l'étang ont officiellement débuté en septembre 2025.

À l'issue de la consultation d'entreprises, plusieurs sociétés locales et régionales ont été retenues pour la réalisation des différents lots du chantier :

- VRD (voie et réseaux divers) et bâtiments modulaires : **entreprise Quintoli SAS** ;
- Aménagements paysagers : **SAS Franck Renier** ;
- Ouvrages bois (terrasse, structures d'accueil, passerelles) : **DDS SARL Laurent Debarre** ;
- Signalétique et parcours pédagogique : **Atelier Nature et Territoires**.

Ces entreprises œuvrent de concert, sous les ordres du groupement de maîtrise d'œuvre Tendrevert/Artélia, et du contrôle de l'AMO CIT (Cher Ingénierie des Territoires) pour concrétiser les aménagements définis dans l'Avant-Projet validé fin 2024 : **aire naturelle de camping, prairie ludique, sentier pédagogique, réaménagement de l'espace buvette, stationnement naturel, équipements d'accueil pour les cyclistes et cavaliers**.

**La fin des travaux est prévue pour mars 2026, afin de permettre la réouverture de la buvette et des activités de pêche dès le printemps.**

À terme, l'étang de Farges deviendra également l'un des points d'accueil principaux de la « Méridienne à vélo », offrant un nouvel espace de pause et de découverte au cœur d'un site naturel valorisé (voir article page suivante).



Aménagement de l'étang



## Vers un éclairage public « 100% LED »

En mai 2023, une panne de l'éclairage public au niveau du rond-point a conduit au remplacement des lanternes par des modèles équipés de LED. À la suite de cette intervention, la municipalité a choisi de moderniser l'ensemble du parc lumineux communal pour passer à un éclairage « 100 % LED ». Deux premières tranches de travaux ont été réalisées en 2024, suivies de la dernière phase en 2025.

Une insuffisance de luminosité ayant été constatée, l'intensité de l'éclairage sera rehaussée dans le centre-bourg début 2026, notamment au niveau de la place centrale, rue de la Mairie, rue de la Liberté, place de l'Église et rue du Commerce. Dans ce même périmètre, et tout comme au niveau du rond-point de la Bouteille, l'éclairage sera maintenu toute la nuit, avec un abaissement de puissance à partir de 22h. Il demeurera coupé sur le reste du territoire communal.

Le montant de cette dernière tranche de travaux s'élève à 95 868,23 €, dont 60 556,35 € pris en charge par le SDE 18. La commune assume ainsi une contribution de 35 311,88 €, soit 36 %.

**Depuis 2024, l'action 100 % LED représente pour la collectivité une dépense totale de 91 754,42 €, correspondant à 27,45 % des 334 176,96 € HT engagés pour l'ensemble des travaux.**

## Gestion des eaux pluviales

Depuis 2021, la commune est ponctuellement confrontée à de fortes pluies provoquant des inondations, notamment sur une à deux journées au mois de juin.

Face à ces phénomènes récurrents, **les travaux de voirie ont été orientés prioritairement vers l'amélioration de l'écoulement et de la gestion des eaux pluviales**.

Au cours des années 2024 et 2025, d'importants travaux ont été entrepris, sur la base d'une étude et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage confiées au bureau d'études ICA.

Descriptif des travaux principaux réalisés :

- **Lieu-dit Dionet** : dérasement de la voirie, création d'une cunette bétonnée et pose de bordures.
- **Lieu-dit Les Moulons** : construction d'un réseau d'eau pluviale comprenant la réalisation de fossés et le busage sur une longueur de 450 mètres, afin de protéger le hameau des eaux de ruissellement issues des champs situés en amont.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par les entreprises **Robineau SAS et TPB du Centre**, pour un **montant total de 60 600 € TTC**.

## De nouveaux jeux installés pour les enfants

Les jeux de la place ont été remplacés. Les anciens équipements, devenus vieillissants, ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et ont donc été démontés.

**De nouveaux jeux, plus modernes et attractifs**, ont été installés à proximité de l'école afin d'offrir aux enfants un espace de détente adapté à leurs envies. Ils proviennent de **l'entreprise Rondino**, tandis que les copeaux ont été fournis par Berry Plaquette, pour un coût global de 21 143 € TTC.

**Le montage des jeux, effectué en régie**, a représenté un coût de 10 160 €. Cette installation, réalisée par les employés communaux, **avec le soutien de Patrick Bonnefoy et Patrice Remanjon** lors de la réalisation des fondations et leur accompagnement lors du montage, a permis à la commune de réaliser **une économie de 10 983 €**.

**L'inauguration des nouveaux jeux a eu lieu le lundi 31 mars 2025**, à la sortie des écoles. L'événement a été marqué par un goûter offert aux enfants, qui ont pu profiter de ce moment convivial pour découvrir les nouveaux équipements.



De nouveaux jeux installés pour les enfants



L'école maternelle

## Rénovation énergétique de l'école maternelle

Comme présenté dans notre précédent bulletin, la commune poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique à travers le projet de rénovation de l'école maternelle, située rue de la Liberté.

Les études précédemment effectuées par le cabinet d'Architectes Vaconsin/Mazaud, en collaboration avec vos élus et l'équipe pédagogique, ont abouti à un programme de travaux comprenant l'isolation des parois, le remplacement des verrières et des menuiseries extérieures, la modernisation du système de ventilation, l'amélioration de la luminosité naturelle et le réaménagement de la cour selon le principe des cours oasis.

La commune a engagé une recherche active de financements. Les subventions obtenues à ce jour ne permettent pas encore de couvrir de manière satisfaisante le coût total **estimé des travaux (480 000 € HT)**. C'est pourquoi la collectivité poursuit ses démarches auprès de différents partenaires institutionnels et financeurs, afin de compléter le plan de financement. Si ce dernier est satisfaisant, les travaux devraient commencer en juillet 2026.

## Dépôts sauvages : mise en place d'une amende forfaitaire

Face à la recrudescence des dépôts sauvages sur la commune, le conseil municipal a décidé de renforcer la responsabilisation des auteurs de ces incivilités, et de couvrir les frais d'enlèvement supportés par la collectivité.

**Désormais, une amende forfaitaire de 100 € pour les particuliers et de 300 € pour les entreprises seront facturées par la mairie aux contrevenants identifiés.**

La municipalité rappelle que des solutions adaptées existent (déchèteries, collecte, tri) et invite chacun à contribuer à la propreté et au respect de notre environnement.

# Les Actions communales

# Les Actions communales

## Un abri vélo solaire près du Pôle Santé

La municipalité poursuit son **engagement en faveur de la mobilité douce avec l'installation d'un abri vélo à proximité du Pôle Santé et de la Résidence Autonomie.** Il permet d'accueillir jusqu'à six vélos et comprend deux casiers avec prises pour recharges de batteries, alimentées de façon autonome par cellules photovoltaïques. Un éclairage LED solaire avec détecteur de présence assure confort et sécurité, en période nocturne.

**Le montage a été réalisé par les employés communaux, accompagné de Patrick Bonnefoy pour les travaux de maçonnerie.**

Conçu par l'**entreprise Rondino**, cet abri a bénéficié d'un financement de 4 905,50 € dans le cadre du programme Alvéole Plus. Le projet, d'un montant total de 14 716 € TTC, laisse un reste à charge à la commune de 9 810,50 € TTC.

Quelques mois après la réalisation de ces travaux, Patrick Bonnefoy nous a malheureusement quittés. Il a contribué avec générosité et bonne humeur à la réalisation de ces projets municipaux. Cet engagement restera dans nos mémoires.



Un abri vélo solaire près du Pôle Santé



Quatre médailles d'honneur du travail

## Quatre médailles d'honneur du travail

Chaque année, courant janvier, le maire et les élus ont coutume d'organiser une petite réception destinée à présenter leurs vœux à l'ensemble du personnel communal. Le 15 janvier 2025, quatre agents ont été mis à l'honneur pour leur ancienneté et la qualité de leurs services, notamment dans notre commune. Se sont vus décerner **la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale :**

**Gilles Jacquet**, médaille d'or pour 35 ans de services, embauché à la commune en 1982, en tant que fontainier, aujourd'hui aux services techniques en tant que brigadier-chef principal de police municipale et agent de maîtrise principal.

**Virginie Rivière**, médaille d'argent, pour 20 ans de services, embauchée en 2001 en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

**Annick Roger**, médaille d'argent, pour 20 ans de services, embauchée en 2001 en tant qu'aide au repas à la cantine et entretien des différents bâtiments communaux, aujourd'hui adjointe technique, aide cuisinière au restaurant scolaire et en charge de l'entretien des locaux.

**Nathalie Rougeron**, médaille d'or pour 35 ans de services, embauchée en 1988, comme agent de service à l'école maternelle, aujourd'hui adjoint administratif au secrétariat de mairie.

### Félicitations et merci à eux !



Le circuit du patrimoine

## Le circuit du patrimoine fait peau neuve

Mis en place à l'initiative de l'équipe municipale de 2011 et porté par Olivier Luneau, le circuit du patrimoine a été créé pour offrir aux habitants et aux visiteurs une promenade alliant détente et découverte.

Composé à l'origine de dix panneaux d'informations, le circuit a bénéficié cette année d'une rédition complète. Les agents communaux ont procédé au renouvellement intégral des supports, tandis qu'une extension du parcours, enrichie de quatre nouveaux panneaux, vient désormais compléter l'ensemble.

**D'environ 2 kilomètres, pour une durée de marche estimée à 45 minutes, ce circuit propose une découverte du bourg et de l'histoire de Menetou-Salon à travers un itinéraire agréable, accessible à tous.**

Un dépliant explicatif est mis à disposition dans la boîte prévue à cet effet, le long du mur du château devant la salle des fêtes, - lieu de départ du circuit -, à la mairie, ou téléchargeable sur le site internet de la commune [www.menetou-salon.fr](http://www.menetou-salon.fr).

La conception graphique et l'impression des panneaux ont été réalisées **par ICE Imprimerie, pour un montant de 1 500 €.**

## « Un nouveau regard sur Menetou-Salon »

L'année dernière, nous vous présentions dans le bulletin municipal les grandes lignes du projet de la requalification du Centre-Bourg.

Parmi l'ensemble des actions proposées, le conseil municipal a fait le choix de concentrer ses réflexions sur la rue du Commerce, la place située devant l'église, ainsi que sur les places centrales, entre la rue Prince Auguste d'Arenberg et

l'église. Ces aménagements visent à renforcer l'attractivité et la convivialité du cœur du village, tout en valorisant son patrimoine.

Pour mener à bien ce projet, la commune devra être accompagnée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Celui-ci sera chargé de la rédaction des cahiers des charges nécessaires à la recherche d'un maître d'œuvre, et nous accompagnera dans le suivi des travaux.

## Étude sur Le Mille Club : un lieu à réinventer

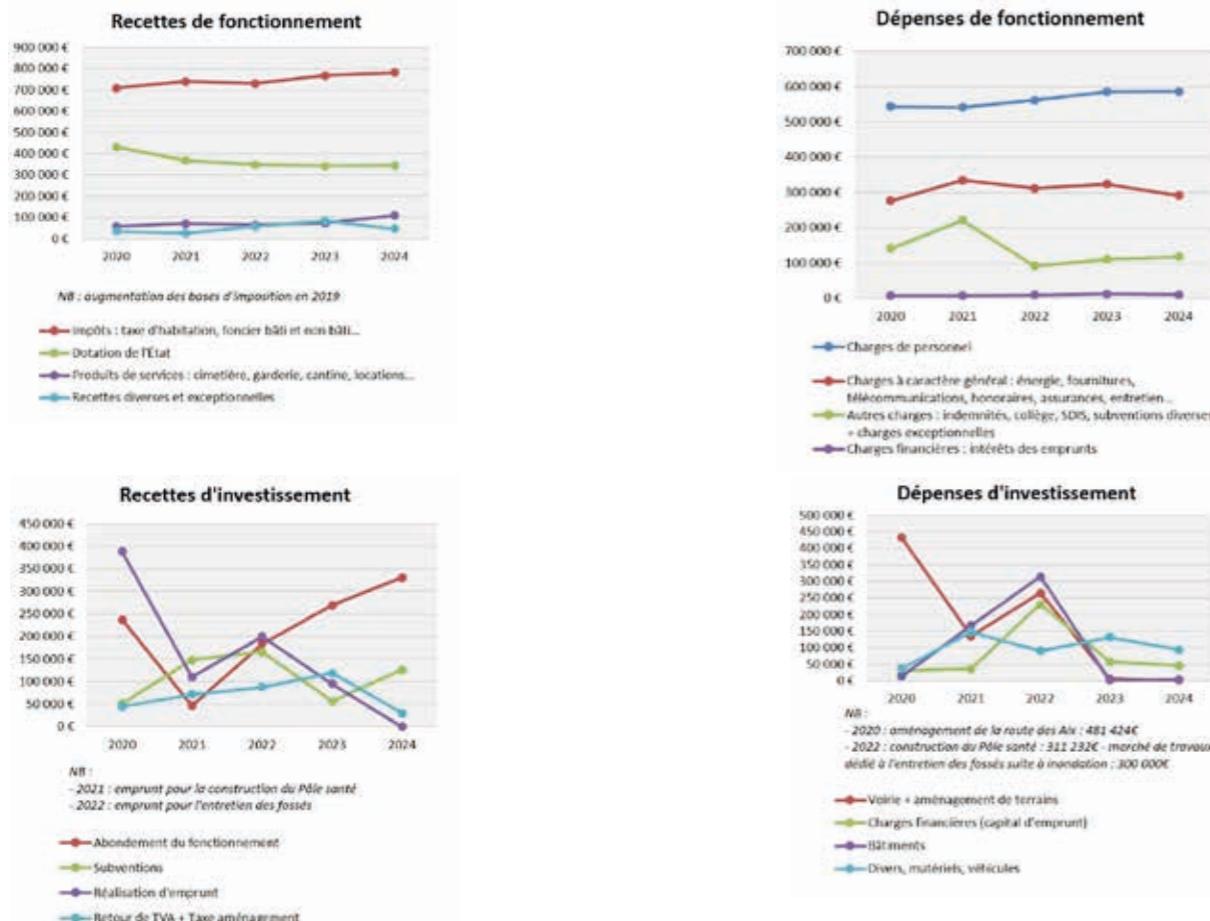
Menée en 2022, l'étude énergétique « Energetis Collectivité Bâtiment » a révélé la vétusté du Mille Club : ventilation inefficace, isolation insuffisante, menuiseries défaillantes... Ces constats invitent à repenser ce bâtiment, aujourd'hui partagé par le Club de Tennis de Menetou-Salon et Le Carroi.

Le Carroi, association culturelle agréée Espace de Vie Sociale par la CAF du Cher, anime toute l'année la commune par ses spectacles, ateliers et résidences d'artistes. Porté par une ambition régionale, Le Carroi souhaite **transformer le Mille Club en un pôle ressource coopératif dédié aux Arts de la rue et de l'Espace Public**, inscrit dans une démarche durable et écoresponsable.

L'étude de faisabilité conduite par le cabinet d'Architecte Bientôt conclut à une réhabilitation lourde, **équivalente à une construction neuve, tout en conservant certains éléments structurels. Le projet prévoit également une extension**, afin de répondre aux nouveaux besoins. Le futur bâtiment, d'environ 500 m<sup>2</sup>, comprendrait bureaux, salles d'activités, salle de répétition, espace d'accueil et locaux techniques.

**Le coût total de l'étude préliminaire s'est établi à 11 314,50€ TTC.**

## Comptes administratifs des cinq dernières années



## Budget prévisionnel 2025

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	395 138 €
Charges du personnel	650 500 €
Atténuations de produits	1 500 €
Charges de gestion courante	124 630 €
Charges financières	10 918 €
Charges exceptionnelles	500 €
Virement à l'investissement	330 000 €
Opérations d'ordre entre sections	8 091 €
Dotation aux provisions	0 €
Dépenses imprévues	4 000 €
<b>Total</b>	<b>1 525 277 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Produits de services	76 010 €
Impôts et taxes	756 855 €
Dotations et participations	345 407 €
Autres produits de gestions courantes	46 300 €
Produits financiers	0 €
Atténuation de charges	4 000 €
Produits exceptionnels divers	1 000 €
Opération d'ordre	10 200 €
Excédent de fonctionnement reporté	285 505 €
<b>Total</b>	<b>1 525 277 €</b>

### Dépenses d'investissement

Solde d'exécution d'inv. reporté	0 €
Opérations patrimoniales	36 463 €
Remboursement d'emprunts	48 435 €
Immobilisations incorporelles	99 842 €
Subv. d'équipement versées	75 000 €
Immobilisations corporelles	112 018 €
Immobilisations en cours	662 882 €
Dépenses imprévues	0 €
Opérations d'ordre entre section	0 €
Installation générale, aménagement	10 200 €
<b>Total</b>	<b>1 044 840 €</b>

### Recettes d'investissement

Solde d'exécution d'inv. reporté	286 895 €
Subventions d'investissement	163 702 €
Dotations fonds divers et réserves	19 689 €
Opérations patrimoniales	36 463 €
Produits des cessions	0 €
Emprunts et dettes assimilées	100 000 €
Virement de fonctionnement	330 000 €
Immobilisations corporelles	0 €
Opérations d'ordre entre section	8 091 €
Excédent de fonctionnement	100 000 €
<b>Total</b>	<b>1 044 840 €</b>

## Nouveau recensement de la population

Le recensement de la population sur la commune de Menetou-Salon aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

### À quoi sert le recensement ?

#### Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.

#### Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

#### Utile pour votre commune et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Merci de bien vouloir réserver votre bon accueil à nos quatre agents recenseurs :

Sophie Grégoire



Cécile Gazut



Émeline Rémy



Sarah Girard



# Et autres actions publiques

## La « Méridienne à vélo » (V48) se concrétise

Le nouvel itinéraire de mobilité douce prend forme sur l'ancienne ligne de chemin de fer Bourges - Argent sur Sauldre.

C'est à l'étang communal de Farges, que le conseil départemental du Cher a officiellement annoncé, le 27 juin dernier, le lancement des travaux de la « Méridienne à vélo » (V48). Une belle occasion pour la commune de mettre en valeur les aménagements entrepris sur ce site, appelé à devenir l'un des principaux points d'accueil de la véloroute.

La 1<sup>ère</sup> phase des travaux, qui devrait s'achever en 2026, concerne deux tronçons : Bourges / étang de Farges et Aubigny-sur-Nère / étang du Puits.

La seconde phase reliant Menetou-Salon à Aubigny est, quant à elle, prévue pour 2028.

Cet aménagement a pour objectif de :

- favoriser les déplacements à vélo, à pied ou à cheval,
- offrir un espace sécurisé pour les trajets du quotidien,
- inviter à la découverte de la nature, du patrimoine et de l'art le long du parcours.

Les cyclistes évolueront sur une bande d'enrobé de 2,50m de large, désaxée afin de préserver le passage aux cavaliers et aux piétons. Soucieuse du respect de l'environnement, la réalisation de cette voie verte repose sur des choix techniques adaptés. Le conseil départemental du Cher précise :

« L'enrobé est un matériau inerte qui ne libère pas ses composants chimiques dans l'environnement. Les eaux qui s'écoulent de part et d'autre d'une voie en enrobé ne sont ni polluées, ni détournées, avec une infiltration sur site systématique. De couleur noire à la pose, cet enrobé s'éclaircit progressivement pour prendre une teinte rosée parfaitement intégrée au paysage ».

Rappelons que ce projet est financé par l'Europe, l'État, le conseil régional Centre-Val de Loire, la communauté d'agglomération Bourges-Plus, les communautés de communes Terres du Haut Berry et Sauldre-et-Sologne, et le département du Cher.



Les Moulins – Cette station d'interprétation ludique du paysage sera installée près de l'entrée du site de Farges

## Investissements communautaires dans le réseau d'assainissement

La communauté de communes des Terres du Haut Berry poursuit la modernisation et la sécurisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement sur son territoire, notamment sur notre commune.

À la suite de l'étude confiée à la société IRH, portant sur la réhabilitation de la canalisation d'assainissement collectif située en contrebas de la rue de la Gare, le marché pour la réalisation des travaux a été attribué.

Le montant total de l'opération s'élève à 534 505,80 € TTC. La collectivité espère bénéficier du soutien financier de l'État et de l'Agence de l'eau.

Une réunion publique sera organisée avec les riverains début 2026, afin de les informer et de les rassurer sur ces travaux qui nécessiteront des interventions ponctuelles au sein de leurs propriétés.

## Raccordez-vous à la fibre

À la fin de l'année 2025, environ 53 % des clients sont raccordés à la fibre, sur un total de 1 165 lignes éligibles. Nous vous encourageons vivement, si ce n'est déjà fait, à migrer du réseau cuivre vers la fibre, le réseau cuivre d'Orange étant prévu pour une fermeture définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2029.

Sans cette migration, les habitants non raccordés à la fibre perdront l'accès à Internet et au téléphone fixe à la date d'arrêt du réseau cuivre.

## Pour rappel :

- pour vérifier votre éligibilité : <https://berryfibreoptique.fr/>
- pour les projets de construction neuve : contacter le plus tôt possible Berry Fibre Optique via son site internet, rubrique « je fais construire ma maison »
- il est de votre responsabilité d'élaguer vos arbres qui dépassent sur le domaine public, notamment si leurs branches s'approchent des câbles aériens...



## Trail des Terres du Haut Berry – 10 ans déjà !

La commune tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition des 10 ans du Trail des Terres du Haut Berry.

La page de couverture de ce bulletin met d'ailleurs à l'honneur une photo prise au cœur de l'épreuve, où l'on aperçoit deux traileuses engagées en duo sur le parcours de 9 km sous le nom d'équipe « Les gazelles à Menetou ». Zoé Maréchal et Anne Cécile Tanton, du club Saint Amand Montrond Boischaut Athletic (S.A.M.B.A), ont brillamment décroché la 3<sup>e</sup> place de leur catégorie. Elles nous ont confié quelques mots sur leur expérience :

« Après plusieurs années sans avoir foulé les sentiers de Menetou-Salon, car je consacrais mes compétitions à la route, avec ma coéquipière et acolyte de course Anne Cécile, nous nous sommes tout naturellement dit : « et si on le faisait ensemble cette année pour le fun ? »

En plus de la route, Anne Cécile est une grande adepte des trails et revenait tout juste de blessure, nous avons pris toutes les deux un maximum de plaisir et avons adoré le parcours du début à la fin !

À refaire sans la moindre hésitation et nul doute que S.A.M.B.A sera représenté par une belle délégation ! »

Un immense merci à la communauté de communes des

Terres du Haut Berry - à son service Animation du Territoire et à son responsable, Romain - pour l'organisation sans faille de cet événement devenu incontournable, ainsi qu'à Sylvain, Anne et Jérôme..., à l'origine de cette belle aventure, il y a maintenant dix ans.

Nos remerciements vont également aux 130 bénévoles bienveillants, reconnaissables à leurs t-shirts rouges, aux partenaires, associations locales - MSEF, Ça Roule pour nous -, et à l'Union viticole pour leur engagement fidèle. Ces journées sportives sont bien plus qu'un événement : un véritable temps fort de partage et de convivialité, fidèles aux valeurs qui animent notre commune.



# Le restaurant scolaire



Inauguration du nouveau jardin participatif – 28 septembre

**Pas de barquette, pas de plastique, pas de fromage en portion individuelle suremballée...**

**Une tonne et demie de pommes de terre et des légumes du jardin participatif, des produits bios, frais et locaux...**

**Zéro gaspillage, zéro déchet...**

## Bienvenue au restaurant scolaire de Menetou-Salon...

**Une restauration scolaire engagée, durable et exemplaire qui mise sur la qualité, le local et l'écologie.**

À Menetou-Salon, la municipalité a fait le choix clair et ambitieux d'offrir aux enfants une restauration scolaire de **qualité**, respectueuse de l'environnement et en lien direct avec le territoire. Ici, pas de barquettes industrielles transportées sur des kilomètres : chaque jour, une centaine de repas sont pensés, préparés et cuisinés sur place, avec passion et exigence.

**Une cuisine « maison », chaque jour.**

Vincent notre cuisinier, et Annick notre cantinière s'activent quotidiennement aux fourneaux pour préparer la centaine de repas servis aux élèves. Cette présence humaine est un véritable gage de qualité : les enfants mangent des plats faits maison, élaborés à partir de produits frais, aussi souvent que possible, issus de l'agriculture biologique. Opter pour une cuisine « maison » avec de vrais produits représente un investissement conséquent pour la commune. Mais il s'agit d'un engagement fort, à la fois pour la santé de nos jeunes qui méritent le meilleur, et pour l'avenir de notre planète.

**Bio, frais et circuit court... Des choix responsables...**

La municipalité privilégie le **circuit court** et, tant que possible, les commandes de produits bios et frais... Les achats essaient au maximum de favoriser les commerçants du village. Cette démarche permet, non seulement de réduire l'empreinte carbone, mais aussi de soutenir l'économie locale.

Dans la même logique, la chasse aux emballages inutiles est permanente : les fromages servis aux enfants sont uniquement proposés à la coupe, bannissant les portions individuelles suremballées de type « Vache qui rit » ou « Babybel ». À Menetou-Salon, on mange du crottin de Chavignol, du Cantal, du Saint Nectaire ou de la fourme d'Ambert... Du vrai fromage...

**Une cantine zéro déchet, un vrai modèle...**

La lutte contre le gaspillage et la gestion des déchets sont aussi au cœur du projet. Les épluchures de légumes sont

intégralement compostées, tandis que les restes d'assiettes sont traités grâce à un composteur de cuisine spécialement acquis pour cet usage. Ce dispositif novateur permet de réduire drastiquement les rejets, et de valoriser les déchets alimentaires. Les restes, broyés et déshydratés, sont récupérés sous forme de poudre qui sert ensuite d'engrais pour les arbres ou les massifs fleuris.

**Des équipements modernes et adaptés...**

La restauration scolaire de Menetou-Salon bénéficie également d'un **équipement neuf, moderne et professionnel**, garantissant la sécurité alimentaire et une qualité de service optimale. Juste pour exemple, le four automatisé qui permet des cuissages de nuit, basse température... Hummm... Qu'ils sont succulents les jambons à l'os cuits de cette façon...

**Le jardin participatif, une fierté collective.**

Au-delà de l'approvisionnement classique, notre restaurant scolaire bénéficie d'une ressource unique : **le jardin participatif du village**. Grâce à l'implication de bénévoles, une partie des légumes consommés est cultivée localement. Cette année, les récoltes sont impressionnantes : **près d'une tonne et demie de pommes de terre**, mais aussi des carottes, betteraves rouges, tomates, citrouilles, potirons, courgettes et courges butternut. Une production qui illustre parfaitement l'esprit de coopération et de solidarité qui anime la commune. Chaque jardinier est membre du groupe WhatsApp commun qui permet d'échanger ou de s'informer des travaux à réaliser... Mais on y vient, si on peut, si on veut, quand on veut...

Jusqu'alors implanté sur un terrain généreusement mis à disposition par le Prince d'Arenberg, propriétaire du château de Menetou-Salon, ce jardin participatif est désormais situé sur une parcelle dédiée, récemment acquise par la municipalité et inaugurée en septembre dernier, à l'issue de la session annuelle de ramassage des patates !

**Un projet d'adultes, mais des enfants acteurs à part entière.**

Bien que porté initialement par les adultes, ce projet intègre pleinement les enfants, qui en deviennent de véritables acteurs. Ils participent notamment aux opérations de pesée des biodéchets, favorisant ainsi une prise de conscience concrète des enjeux liés à la réduction des déchets organiques. Parallèlement, l'équipe du service d'accueil périscolaire a élaboré un projet éducatif autour du jardin, offrant aux enfants l'opportunité d'aborder les notions de cycle naturel, de compostage et de développement durable de manière pédagogique et adaptée.

**Un engagement qui dépasse la loi...**

Avec ces choix affirmés, Menetou-Salon **va bien au-delà des obligations fixées par la loi Égalim**, qui vise à améliorer la qualité des repas servis dans la restauration collective. Ici, il ne s'agit pas seulement de respecter une réglementation, mais de porter un projet politique ambitieux, pensé sur le long terme.

**Un véritable choix politique...**

Ce modèle exigeant a bien sûr **un coût financier important** pour la commune, mais il reflète une conviction profonde :



Récolte des pommes de terre

**Composteur de cuisine : 3,5 kg de déchets d'assiette deviennent seulement 590 g après déshydration**



Jacky Delarge

investir dans l'alimentation des enfants, c'est investir dans leur santé, leur avenir et dans la vitalité du territoire. À Menetou-Salon, la restauration scolaire n'est pas seulement un service, c'est un projet collectif, environnemental et citoyen qui place les enfants et le respect de la nature au cœur des priorités municipales. C'est une vitrine de la volonté municipale d'allier santé, écologie et dynamisme local. Un exemple inspirant pour de nombreuses autres communes.

# Le rôle de la mairie



## La mairie au quotidien : plus qu'un simple guichet !

Dans une commune de 1 600 habitants, la mairie est bien plus qu'un bâtiment administratif. C'est le premier lieu vers lequel les habitants se tournent, que ce soit pour des démarches officielles, des informations pratiques ou tout simplement pour trouver une oreille attentive. À l'accueil, derrière les bureaux, se cachent deux personnes qui ont un rôle central, entremêlé d'obligations légales, de missions de proximité et parfois... de réponse à des demandes pour le moins surprenantes !

## Le rôle du maire et de la mairie

Le maire, élu par le conseil municipal, occupe une fonction singulière : il est à la fois représentant de l'État et porte-parole de sa commune. Cette double casquette implique de veiller au respect des lois, tout en défendant les intérêts des habitants. Il a la charge d'exécuter les délibérations du conseil municipal.

## Des obligations légales

Parmi les responsabilités incontournables, figurent la tenue des registres d'état civil — naissances, mariages, décès — l'organisation des élections ou encore l'application des règlements de police. Ces missions obligatoires garantissent la continuité républicaine, jusque dans les plus petites communes.

## Des missions de proximité

Mais la mairie ne se limite pas à ces aspects institutionnels. Elle est aussi gestionnaire et animatrice du quotidien : entretien de la voirie et des bâtiments, suivi des dossiers d'urbanisme (avec la communauté de communes), gestion

des écoles et des services périscolaires, soutien à la vie associative. Elle coordonne les événements festifs et culturels qui rythment la vie locale (et là, il y a de quoi faire). À travers ces actions, la mairie contribue à créer du lien social et à améliorer la qualité de vie des habitants.

## Une maison ouverte aux habitants

La mairie, c'est aussi une équipe disponible, capable de répondre aux questions les plus diverses. Les habitants savent qu'ils y trouveront écoute, conseil et accompagnement. Cette proximité explique que certaines demandes, parfois inattendues, arrivent jusqu'au bureau du secrétariat ou du maire.

À côté des démarches classiques, certaines sollicitations sortent de l'ordinaire. On a déjà appelé pour savoir si la mairie pouvait s'occuper de gérer des nuisibles (renards, insectes, ...), pour demander si les employés communaux pouvaient débarrasser des déchets verts, ou encore pour aider à retrouver des animaux perdus. Des situations très variées qui illustrent la confiance que les habitants accordent à leur mairie.

**Lieu de service, d'accueil et de proximité, la mairie reste la « maison de tous ». Elle incarne à la fois la présence de l'État et la vie de la commune, en conjuguant sérieux, efficacité et parfois humour. Plus qu'un simple guichet, elle est le cœur battant de la vie locale, où chaque habitant, du plus jeune au plus ancien, peut trouver un appui et un relais.**



# Accueil périscolaire inclusif



## Un accueil exceptionnel à Menetou-Salon : quand la garderie devient inclusive

Raphaël, mon fils âgé de 10 ans est suivi en Institut Médico-Éducatif (IME) de Bourges. Depuis 1 an, il bénéficie d'un accueil exceptionnel au sein de l'accueil périscolaire municipal, malgré l'absence de droit au périscolaire prévu pour les enfants comme lui.

En France, les enfants pris en charge par un IME ne sont pas considérés comme scolarisés au sens classique du terme. Ils ne relèvent donc pas des dispositifs périscolaires municipaux qui sont réservés aux enfants inscrits dans les écoles de l'Education Nationale. Cette exclusion, souvent méconnue, complique encore un peu plus le quotidien des familles.

Pour les parents, cette absence de solution périscolaire représente une difficulté majeure. Sans accueil possible le matin, le soir ou pendant les vacances scolaires, il faut souvent adapter son emploi du temps, renoncer à certaines heures de travail ou faire appel à des solutions précaires. Cela renforce le sentiment d'isolement que connaissent déjà de nombreuses familles d'enfants en situation de handicap. À Menetou-Salon, cette barrière institutionnelle a été franchie grâce à une équipe municipale de proximité, à l'écoute des réalités du terrain. Conscients des besoins spécifiques de certaines familles, les élus et les agents municipaux ont su faire preuve de souplesse, de bienveillance et de responsabilité. C'est grâce à l'engagement de Jacky Delarge, adjoint au maire, et à la disponibilité de Cécile Pouzet, responsable du périscolaire, que mon fils a pu être accueilli au sein de l'accueil périscolaire municipal. Leur implication concrète, leur écoute et leur capacité à adapter les règles pour répondre à une situation particulière méritent d'être saluées.

Concrètement, un taxi dépose Raphaël à l'accueil périscolaire vers 17h, après sa journée à l'IME. Un goûter lui est proposé, même s'il se montre généralement plus intéressé par les jeux et la présence des autres enfants. Lorsque le temps le permet, il participe volontiers à des jeux de ballon en extérieur. Les autres jours, il s'installe avec plaisir pour jouer à la dinette. Ce qui frappe le plus, c'est l'accueil bienveillant dont il bénéficie. L'équipe encadrante sait l'accompagner avec douceur, sans jamais forcer les interactions, et les autres enfants se montrent naturellement inclusifs. Ces moments simples, mais précieux permettent à Raphaël de vivre une

vraie vie d'enfant, en dehors du cadre médico-social habituel. Je tiens à remercier sincèrement la municipalité de Menetou-Salon, ainsi que toute l'équipe de l'accueil périscolaire, pour leur écoute, leur ouverture et leur engagement. Grâce à eux, Raphaël a trouvé sa place dans un espace partagé avec d'autres enfants, dans un cadre sécurisant et bienveillant. Ce geste, qui peut sembler simple, a pourtant une portée bien plus large. Depuis que cette initiative a vu le jour, d'autres familles ont osé faire des démarches similaires auprès de leurs communes — et plusieurs ont reçu des réponses positives. Cela montre qu'avec un peu de volonté, il est possible de faire évoluer les pratiques, au plus près des besoins des enfants et des réalités des parents.

J'espère que l'exemple de Menetou-Salon inspirera d'autres collectivités à ouvrir, elles aussi, des espaces d'accueil inclusifs, souples et humains.

Aline Zanchet



# Les jardins du Vivier



Jardins depuis la marre du Vivier

Vous avez peut-être déjà remarqué ces petits potagers le long de la mare du Vivier. Ils ont la particularité d'être non clôturés (mais attention ce sont des propriétés privées), ce qui leur donnerait presque un air de petit marais.

## Situation

Proches de la Fontaine Saint-Jacques qui alimente le Vivier, ils bénéficient ainsi d'une source d'eau à proximité. Quelques ingénieux propriétaires ont d'ailleurs installé des pompes pour irriguer leur parcelle.

Une douzaine de parcelles constituent ce petit coin verdoyant pour un total d'environ 2 000 mètres carrés.

## Un peu d'histoire

S'il est difficile de dater précisément la création des jardins, leur emplacement apparaît dès 1828 sur la levée du cadastre napoléonien. (Cf. photos : cadastre 1828 et photo aérienne 1965). La création de la mare du Vivier, après l'incendie de 1840, semble avoir favorisé l'essor de ces jardins.

Chacune de ces parcelles est historiquement rattachée à une maison du bourg du Bas. Toutes les maisons, depuis l'impasse du Porche et la petite rue du bourg Haut, jusqu'à la forge de l'ancien maréchal-ferrant sise place du Vivier, étaient liées à une parcelle de potager. La raison en est toute pragmatique : elles ne bénéficiaient pas d'un jardin directement accolé à leur maison.

## L'acquisition des jardins

Les parcelles ne sont désormais plus attachées à leur maison d'origine. Celle de M. Moindrot, l'ancien boulanger, a été rachetée. Aline et Franck ont fait le jardin pour Mme Coquet jusqu'à son décès, avant d'en faire l'acquisition, complétant ainsi le jardin historique de leur ferme. Ils ont alors hérité de la vieille variété d'épinards perpétuels qu'elle avait plantée et que de nombreuses personnes venaient leur demander (ils les ont arrachés depuis).

Certains propriétaires qui ont reçu le jardin en héritage ne cultivent pas directement leur parcelle, mais la mettent en location.



## Comment sont cultivés les jardins ?

Nous avons rencontré quelques jardiniers sur la dizaine qui cultivent la terre, à cet endroit. La plupart des parcelles ne sont pas clôturées, car même si certaines sont victimes de vols ou de piétingements, il s'agit plutôt de négligences pour les jardiniers. L'un d'eux nous dit « Je ne vois pas pourquoi on les clôturerait ». Aline et Franck sont les seuls à avoir fermé leur jardin l'année dernière, à cause de leurs chiens.

Les jardiniers amateurs font pousser à peu près tous les légumes en fonction des saisons. Au niveau des tomates et cucurbitacées « on arrive à nourrir la commune ! », même si l'année 2025 fut une année moyenne. Une partie des potagers est également ornée de fleurs.

À proximité de la mare du Vivier, les parcelles sont bio. En effet, il est interdit de déverser des produits dans la mare ou d'y nettoyer ses outils. Les intrants sont donc limités à la bouillie bordelaise.

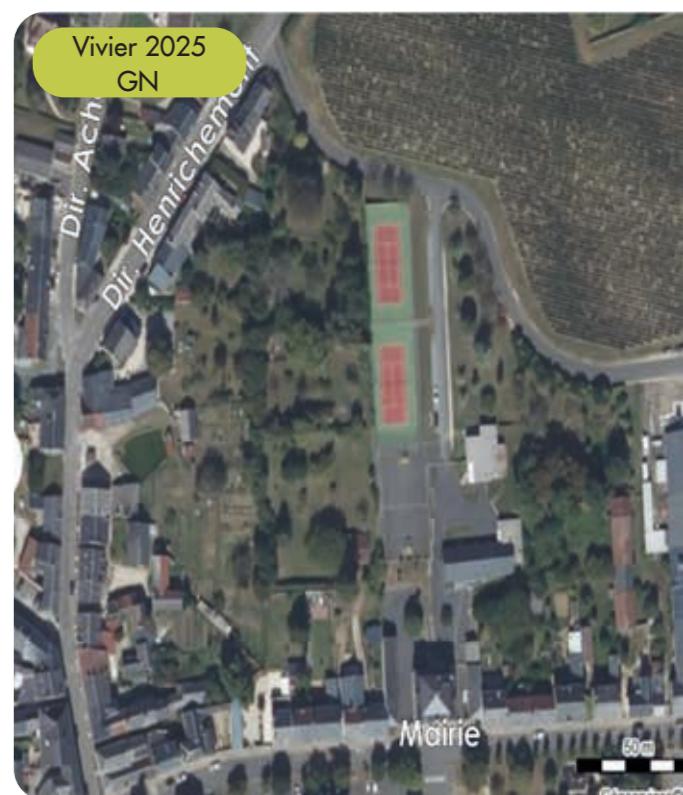
Les jardiniers s'entraident et s'échangent les plants ou les légumes en trop. « On les connaît tous » nous dit Aline. Les apéros ne sont pas rares dans les potagers, faisant de ceux-ci, un lieu de convivialité de voisinage.

## Une terre naturellement peu propice aux plantations

Une carrière se situait au Vivier et a été comblée avec de la terre de remblai. Celle-ci a été enrichie avec le crottin qui arrivait à la forge. Aline se souvient de M. Billon (l'ancien maréchal-ferrant) se faisant livrer du crottin qu'il montait ensuite dans son terrain. Certains jardiniers voient parfois des vieux boulons remonter à la surface.

Autre inconvénient, les oiseaux (tourterelles, merles et pigeons) dévorent les fruits des arbres fruitiers et les jeunes plants. La mare attire hérissons et martins pêcheurs, car tout un écosystème habite ce lieu. Bien qu'ils puissent inviter à la promenade, les jardins sont toutefois strictement privés.

Ambre et Jade Grégoire





## Un lieu dédié au bien-être vient d'ouvrir sur votre commune

### Bienvenue au Cabinet Jus'te Soi !

**Dans un cadre chaleureux**, discret et apaisant, Julie Remangeon-Verdier vous accueille pour un accompagnement personnalisé en thérapies brèves : hypnothérapie, thérapies cognitives et comportementales, médiation artistique.

**L'hypnose thérapeutique** est un outil puissant et naturel qui permet d'accéder à vos ressources intérieures pour amorcer des changements durables.

**Les thérapies cognitives** et comportementales proposent un travail direct sur les pensées, schémas cognitifs et conditionnements qui peuvent bloquer une situation ou entraîner un comportement à changer.

**La médiation artistique** est un outil qui permet de trouver une autre forme d'expression et d'intégration du travail intérieur de la personne. Il est particulièrement adapté pour la visualisation, la projection et la relaxation.

Ce dernier outil peut être cumulé avec l'EFT, technique de libération émotionnelle, et donner des résultats puissants et rapides.

Dans quelles situations prendre rendez-vous au cabinet ? En complément d'un éventuel suivi médical, le cabinet peut vous accompagner pour :

- la gestion du stress ;
- le soulagement des troubles du sommeil ;
- l'accompagnement au changement (arrêt du tabac, perte de poids, transitions de vie) ;
- le renforcement de la confiance en soi ;
- le dépassement des blocages et phobies ;
- l'amélioration du bien-être en général ;
- cabinet spécialisé dans l'accompagnement du burn-out.

### Une professionnelle expérimentée

Professionnelle de la relation d'aide depuis 2004, Julie Remangeon-Verdier vous accompagne avec une écoute attentive, sans jugement, dans un espace de confiance où vous pourrez vous exprimer librement et avancer à votre rythme.

**Cabinet Ju'ste Soi** – thérapies brèves  
Julie Remangeon-Verdier  
32, rue de la gare  
Téléphone : 06 27 12 51 11  
Site internet : [cabinet-juste-soi.fr](http://cabinet-juste-soi.fr)



Cabinet Jus'te Soi



Julie



## Connaissez-vous L'Évasion Sucrée ?

Amis gourmands, ouvrez bien vos papilles ! Depuis octobre 2024, Anaïs a installé son atelier de pâtisserie aux Brangers, elle régale déjà les habitants de notre commune avec les délicieuses pâtisseries qu'elle réalise dans son bungalow. Ses créations ne sont pas seulement savoureuses... elles sont aussi magnifiques !

Si vous souhaitez un dessert qui fait effet "Waouh", n'hésitez plus : vous pouvez commander les yeux fermés. Fraîchement diplômée d'un CAP Pâtisserie, Anaïs s'est reconvertis après la période du Covid, comme quoi, rester chez soi peut parfois révéler de véritables vocations ! Aujourd'hui, elle maîtrise une large gamme de douceurs, notamment les Layer Cakes, qu'elle décline selon vos

envies pour toutes les occasions : mariages, baptêmes, anniversaires, gender reveal party\* ...

Elle propose également des gâteaux en forme de lettres et de chiffres, des pâtisseries classiques, des macarons, de merveilleuses tartes, des petits fours sucrés ainsi que des desserts pour vos manifestations (entreprises, associations...). Et bien sûr, les incontournables bûches de Noël. Pour découvrir son travail ou la contacter, retrouvez-la sur Instagram et Facebook : L'Évasion Sucrée.

Pour toute commande ou demande d'informations :

- 06 52 07 38 16
- [patisserielevasionsucree@gmail.com](mailto:patisserielevasionsucree@gmail.com)

\* La gender reveal party est une fête venue des États-Unis qui permet de révéler à sa famille et à ses amis le sexe de bébé.



# Le cimetière de Menetou-Salon

## un témoin silencieux de l'histoire locale

Le cimetière de Menetou-Salon n'est pas qu'un simple lieu de repos : il raconte, à sa manière, l'histoire du village et de sa communauté.

Autrefois appelé **Monastellum de Sarlon**, Menetou-Salon abritait dès le XI<sup>e</sup> siècle un prieuré fondé par Sarlon le Riche, seigneur local. Ce prieuré, dédié à Saint-Martin, exerçait son autorité sur l'église paroissiale Saint-Pierre et percevait les dîmes de son territoire. Autour de ce centre religieux, se développa un premier espace d'inhumation, prélude à la création d'un cimetière paroissial structuré.

### Un espace en mutation : le XIX<sup>e</sup> siècle et les projets de translation

Les archives communales et départementales du Cher livrent plusieurs traces des transformations du cimetière. Ainsi, en 1830, le notaire Pierre-Louis Ricard enregistra un marché pour la construction de bancs le long du mur du cimetière (minute n°263 du 21 novembre 1830). Ce document attestait qu'à cette date, le lieu était déjà bien organisé et entretenu.

Quelques années plus tard, le 30 avril 1843, le maire Alexandre Milhiet (en fonction de 1843 à 1847) reçut un courrier de la préfecture du Cher : l'architecte de l'arrondissement y signala la chute d'une tour dans l'enceinte du cimetière. Aucun accident ne fut à déplorer, mais ce rapport mit en lumière l'état préoccupant du site. L'architecte estima alors que le cimetière ne répondait plus aux exigences de salubrité fixées par le décret du 23 Prairial an XII, et recommanda sa translation vers un lieu plus sain, éloigné des habitations du Bas Bourg.

Le 13 mars 1849, le préfet adressa un nouveau courrier au maire Pierre-Louis Émile Ricard (maire de 1848 à 1870), évoquant une pétition d'habitants contestant la conformité de la translation projetée. Le préfet invita le maire à consulter le conseil municipal. Deux mois plus tard, le 18 mai 1849, il précisa qu'il ne pouvait s'opposer à la translation du cimetière, tout en demandant la nomination d'une commission chargée, avec l'aide d'un officier de santé, de rechercher un terrain approprié.

Outre les considérations sanitaires, la question du cimetière s'inscrit dans un projet plus large d'aménagement urbain : dès 1843, la commune envisagea le déplacement des Halles et la création d'une place de marché attenante au cimetière actuel. Le transfert des sépultures permettrait donc d'agrandir cet espace public central.

### L'arrêté préfectoral du 14 mars 1862

La décision officielle de translation est actée par arrêté préfectoral du 14 mars 1862 :

- **Article I** – La translation du cimetière de Menetou-Salon aura lieu dès que le nouvel emplacement sera prêt à recevoir les inhumations.
- **Article II** – Le nouveau cimetière sera établi au lieu-dit « Le Petit Prieuré », sur la route du Paradis, sur une surface totale de 81 ares, dont 13 ares 71 centiares appartiennent à des familles de Menetou-Salon. La commune devra négocier leur acquisition.
- **Article III** – Le cimetière actuel, situé au pied de l'église, sera fermé à compter de l'ouverture du nouveau site.
- **Article IV** – Conformément au décret du 23 Prairial an XII, l'ancien cimetière restera interdit pendant cinq ans après la dernière inhumation.
- **Article V** – Une ampliation de l'arrêté est transmise au maire de Menetou-Salon pour exécution.

### Une anecdote de mémoire : la princesse d'Arenberg

Le cimetière de Menetou-Salon conserve également la trace d'une histoire singulière. Dans son ouvrage Les d'Arenberg, princes de Menetou-Salon, Valérie Sadet-Mériau rapporte que la princesse Jeanne-Marie-Louise Greffulhe d'Arenberg, épouse du prince Auguste d'Arenberg, exprima le souhait d'être inhumée à Menetou-Salon, déclarant : « On viendra prier sur ma tombe en plus grand nombre que dans l'un des cimetières de Paris. »

Après son décès, survenu le 24 mars 1891, le prince Auguste fit l'acquisition, au centre même du cimetière communal, d'une concession à perpétuité de 59 m<sup>2</sup> pour y ériger une chapelle funéraire. Sur le monument, on peut lire : « À la mémoire de Jeanne-Marie-Louise Greffulhe, princesse d'Arenberg, qui a voulu être inhumée dans le cimetière de Menetou-Salon, dans ce pays et au milieu de ses habitants qu'elle a tant aimés. »

À travers les siècles, le cimetière de Menetou-Salon s'est transformé, déplacé, et enrichi de symboles de foi et d'attachement local. Lieu de mémoire collective, il demeure un témoignage précieux de la vie religieuse, sociale et politique du village.

## Le cimetière monestrosalonien à l'heure du XXI<sup>ème</sup> siècle

### Un lieu de mémoire et de recueillement

Situé sur le territoire du P'tit Prieuré, le cimetière de Menetou-Salon s'ouvre, depuis la rue du Paradis (D25), sur un espace paisible d'environ 8 000 m<sup>2</sup>. Ses allées ordonnées, ses monuments anciens et ses aménagements récents témoignent du soin attentif que les familles portent à ce lieu de repos.

### Histoire et composition

Le cimetière se compose de quatre carrés regroupant 863 sépultures.

En son centre s'élève une croix commémorative dédiée à l'abbé Claude-Marie Bidon (1795-1884), curé-doyen de Menetou-Salon, décédé à l'âge de 89 ans.

Les passionnés d'histoire locale peuvent également découvrir la chapelle funéraire de la famille du Prince d'Arenberg, seigneur du village, où reposent plusieurs membres de sa famille.

À proximité, se trouve une autre chapelle, celle des familles Amann et Chereil de la Rivière.

### Un règlement respectueux des défunt et des familles

Voici quelques extraits du règlement municipal approuvé lors du conseil municipal du 01/12/2025 qui rappelle les droits à la sépulture :

- Toute personne décédée sur le territoire communal, quel que soit son domicile ;
- Toute personne domiciliée à Menetou-Salon, même si elle décède ailleurs ;
- Toute personne non domiciliée, mais disposant d'une concession familiale.

Les habitants peuvent, selon les disponibilités, acquérir une concession pour eux-mêmes ou leurs proches.

### Comportement et entretien

Les visiteurs sont invités à adopter décence, respect et discrétion.



Toute dégradation constatée sur les allées ou les monuments sera relevée par les services municipaux et devra être réparée par le contrevenant.

### Le columbarium : mémoire contemporaine

Inspiré de la tradition romaine, les columbariums au nombre de deux du cimetière de Menetou-Salon accueillent les cendres des défunt dans des niches prévues à cet effet. 39 cases les composent, 27 sont déjà prises. Chaque case peut contenir une à quatre urnes appartenant à une même famille, offrant ainsi une alternative moderne à l'inhumation traditionnelle.

### Le jardin du souvenir

Lieu de recueillement et de sérénité, le jardin du souvenir du cimetière de Menetou-Salon est spécialement aménagé pour la dispersion des cendres des défunt ayant choisi la crémation. Entouré de végétation et conçu pour inviter au calme, ce jardin offre aux familles un espace de mémoire collective, empreint de simplicité et de dignité. Et ce, après avoir obtenu l'autorisation du Maire.

Cet article ne présente qu'un extrait du règlement. Pour tout renseignement complémentaire, il est bien entendu conseillé de se rapprocher de la mairie, durant les heures d'ouverture.

Une seule page d'histoire ne saurait suffire à tout raconter ! (Documents prêtés par Virginie Sautereau.) Il a donc fallu en extraire l'essentiel.

Pour la rédaction de la partie réglementaire, Nathalie, secrétaire à la mairie, a mis à contribution ses précieuses connaissances. Elle tient d'une main de velours le registre dématérialisé à l'aide d'un logiciel dédié, et le plan du cimetière n'a plus de secret pour Nathalie.

Un grand merci à toutes les deux pour leur aide et leur implication.

Magali Mallet



## Bourges 2028, une opportunité unique pour valoriser notre commune

Cette nouvelle n'a échappé à personne : Bourges a été désignée Capitale européenne de la Culture en 2028.

Une formidable opportunité s'offre ainsi à notre territoire pour faire rayonner notre commune, la faire découvrir et mettre en valeur ses richesses humaines, patrimoniales et culturelles.

Convaincus que notre commune dispose d'un réel potentiel pour être à la hauteur de cet événement majeur, et soutenus dans un premier temps par le Château de Menetou-Salon, l'Union viticole et l'association culturelle « Le Carroi » nous avons choisi de mener deux actions complémentaires :

- Présenter notre commune aux organisateurs artistiques et culturels de Bourges 2028, afin de leur démontrer notre capacité à accueillir une œuvre issue de leur programmation et à nous intégrer pleinement dans la dynamique.

● Répondre à l'appel à projets du « CRI ! » – « Contributions pour Réinventer les Imaginaires », en proposant un projet artistique et culturel innovant, en lien avec les thématiques fortes de Bourges 2028, notamment l'Art dans l'espace rural.

Nous vous présentons le descriptif du projet déposé le 29 septembre 2025 auprès de Bourges 2028.

### « L'Art fait Salon à Menetou

Notre projet propose la création d'un parcours artistique immersif et durable au cœur du territoire de Menetou-Salon, commune rurale emblématique du Cher. Ce cheminement reliera des lieux clés - culturels, naturels ou insolites - pour offrir au visiteur une expérience unique, sensible et poétique, mêlant patrimoine, paysage et création contemporaine.

Pensé comme un voyage artistique en plein air, l'itinéraire fera découvrir des œuvres en des lieux de caractère ou atypique comme le Château de Menetou-Salon, les cabanes de vignes, le vignoble, le village western Bell Fourche City, ou encore le Pôle touristique de l'étang communal de Farges, un lieu ressourçant. Il offrira aussi une immersion dans des panoramas tels que ceux du parc du Prieuré ou du square Paul Gilbert. Le parcours s'appuiera sur les itinéraires doux existants (GR31) et à venir (Méridienne à vélo, actuellement en cours d'aménagement, également inscrite dans une démarche artistique), facilitant une circulation bas carbone à pied, à vélo, à cheval, en VTT ou en trottinette électrique tout terrain.

L'art irriguera ces espaces grâce à des œuvres conçues *in situ*, en résonance avec l'histoire, la biodiversité et les savoir-faire locaux. Des artistes seront accueillis en résidence, accompagnés par l'association « Le Carroi », acteur culturel implanté à Menetou, reconnu pour son expertise artistique et sociale, ainsi que pour ses projets mêlant art

contemporain (street art, land art, installations sonores/visuelles), et ateliers participatifs avec les habitants. Cette dynamique permettra d'élargir et de pérenniser ces actions sur le territoire.

Dans une démarche d'économie circulaire et d'upcycling, la recyclerie locale "Les Granges" (association MSEF), sera intégrée au processus de création, pour produire mobiliers et œuvres à partir de matériaux récupérés.

Le parcours sera jalonné de temps forts déjà établis (Festival À la Rue, Caves ouvertes, saisons culturelles de la CDC Terres du Haut Berry...) et enrichi d'événements culturels à développer : défi artistique à vélo à Farges, dégustations musicales au cœur des vignes, création d'une cuvée spéciale "Bourges 2028" avec étiquette imaginée par un artiste.

Une collaboration est envisagée avec le village viticole de Mayschoss, près de Cologne, où le prince d'Arenberg – propriétaire du château de Menetou – détient également des vignes. Mayschoss abrite la plus ancienne coopérative viticole d'Allemagne, fondée en 1868. Ce partenariat permettrait de tisser des liens entre les vignobles européens et de renforcer la dimension internationale du projet.

Enfin, l'activation de commerces vacants par le biais de boutiques éphémères viendrait compléter cette dynamique territoriale. Pensé pour s'inscrire dans la durée, ce projet propose une vision audacieuse de l'art en milieu rural : un art vivant, accessible, ancré dans les paysages et la vie quotidienne.

En 2028, l'art investira Menetou comme un grand Salon à ciel ouvert »

Notre projet s'inscrit dans une démarche pérenne, avec l'ambition de laisser une trace durable sur le territoire au-delà de l'année 2028.

Le 13 décembre dernier, la réponse est arrivée : notre projet a été retenu, Menetou-Salon rejoint ainsi la programmation officielle de Bourges 2028 en étant lauréat co-produit. Soyons-en fiers : sur 403 intentions, 185 candidatures ont été déposées, 93 lauréates ont été retenues, dont 30 labellisées et 63 co-produits.

Menetou-Salon fait ainsi partie des deux communes retenues de moins de 5 000 habitants.

Maintenant, il nous reste à faire ce projet communal. Et si vous participez, vous aussi ? Peut-être vous reconnaîtrez-vous dans l'une de ces actions à venir ?

Habitants, associations, artisans, vignerons, curieux et amoureux du village, venez partager cette belle aventure collective et faire vivre l'esprit du "Salon à ciel ouvert" à Menetou !

**Suivez avec attention nos réseaux de communication**



## Bibliothèque N°2 de Menetou-Salon

### La bibliothèque municipale de Menetou-Salon est ouverte :

- **Le lundi de 16 à 18 heures.**
- **Le mercredi de 15 à 17 heures.**
- **Le samedi de 15 à 18 heures.**

Des bénévoles vous y accueillent. L'adhésion y est gratuite pour chacun et votre carte vous ouvre droit à l'emprunt dans n'importe quelle bibliothèque de la communauté de communes Terres du Haut Berry.

Les jeunes bénéficient d'un espace aménagé avec albums, romans au niveau de lecture adapté aux différentes tranches d'âge, BD, DVD, CD.

Les adultes pourront choisir dans un large choix de romans policiers ou non, des BD, DVD, CD. Une étagère propose des documentaires sur divers sujets pour tous les âges. Des revues mensuelles sont aussi proposées aux petits et aux grands.

### En 2025

- Accueil des enfants du Réseau Petite Enfance et des écoles de Menetou-Salon.
- Festival du livre avec la Communauté de communes Terres du Haut Berry.
- Atelier reliure
- Participation aux Nuits de la lecture initiées par le Centre national du livre (CNL).

### Pour 2026 :

#### Nuit de la lecture

Samedi 24 janvier, à 19 h  
Sol nous lira des extraits de « l'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono

#### Bienvenue au Japon

Samedi 31 janvier, de 10 h à 11 h 30  
Atelier reliure japonaise (sur inscription)  
Pour les adultes et enfants de plus de 14 ans



Accueil des enfants du Réseau Petite Enfance et des écoles de Menetou-Salon



Festival du livre avec la Communauté de communes Terres du Haut Berry.



Atelier reliure

# Petites chroniques monestosaloniennes

## Une rencontre : une fête à Menetou-Salon

Le 18 mai 2025, il s'est passé, pour moi, quelque chose de très important. Ce jour-là, j'ai fait la connaissance du Comité de Vigilance du Cher de l'association Alexis Danan.

C'était au cours d'une fête équestre, ouverte à tous, qui se passait au Latier à Menetou-Salon.

« Comité de Vigilance » ?... Tiens... ça me fait penser à notre révolution française de 1789, celle là même que nous fêtons chaque année, le 14 juillet.

Alors, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une association qui a pour but de protéger les enfants contre toutes formes de violence, physique, psychique ou sexuelle, et en particulier les abus sexuels, les viols et les incestes.

Programme pas facile... Potentiellement dérangeant... Et, à mon avis, indispensable.

## Lettre aux organisatrices de la fête

Coucou les filles...

Vive la fête du 18 mai !

Bravo à vous toutes, donc !

... Et vive la suite de la fête.

Ceci est mon petit compte rendu personnel.

Le matin, la présentation de l'association, et l'échange qui a suivi m'ont profondément intéressée.

Ça rendait l'association présente concrètement dans notre société. C'est pas rien !

L'intervention des gendarmes de la Maison de Protection des Familles à Saint Martin-d'Auxigny, l'intervention d'une cheffe d'établissement scolaire, par exemple, m'ont paru très importantes. J'étais aussi très touchée par les mentions des personnes concernées directement par l'inceste.

L'après-midi, le spectacle avec les chevaux, les enfants cavaliers, les cavaliers adultes, les jeunes danseuses, les choristes... Était solaire.

Le contraste, la complémentarité plutôt, entre les échanges du matin et le spectacle de l'après midi, m'a paru très efficace. D'un côté : parler vrai, parler sans déni, ni effroi, mettre les problèmes avec simplicité au centre des échanges et des enseignements.

De l'autre côté : organiser ce spectacle solaire où les enfants, les jeunes, sont mis en lumière, reconnus et encouragés dans leurs dons, leur grâce, leur élan, leur vitalité, leur joie de vivre...

C'était SUPER !

Ensuite, pour moi, contes et raconte-tapis avec toi, Céline. C'était trop bien ! J'ai eu une première approche de la façon concrète dont l'association procède auprès des enfants.

Ça m'a paru bien vu, bien fait, et simple.

J'ai adoré la façon dont tu t'es appropriée le livre de Miro : tu en as fait un raconte-tapis. L'esprit initial du livre m'a paru renforcé par ta présentation.

J'ai adoré la façon dont tu as mis à contribution (si j'ai bien compris) les dons de couturière de ta sœur pour les personnages, et tes propres dons de couturière pour le tapis. J'ai adoré ta façon de raconter. Les enfants étaient scotché. Jusqu'ici, je me faisais discrète au sujet de l'inceste et des abus sexuels par personne ayant autorité. Et oui ! Avant de vous connaître, j'avais beaucoup de mal à parler de l'inceste et des abus avec mes proches, vu que ça fait peur généralement à tout le monde et que mes proches sont comme tout le monde. Il apparaît que l'on ne doit pas parler de ça. Ou alors, on en parle à sa ou son psy, et surtout à personne d'autre. Le travail avec les psys est salvateur certes. Mais après ? on fait quoi pour protéger les enfants ? À mon sens, le problème demandait aussi à être pris en charge collectivement.

Du coup, pour ne pas rester seule à me taire dans mon coin, j'ai lu plein de livres là-dessus. Avec un livre, au moins, on peut causer tranquille !

Un jour, une jeune femme fort affairée, comme toutes les jeunes mères de famille, m'a apporté un livre et m'a dit...

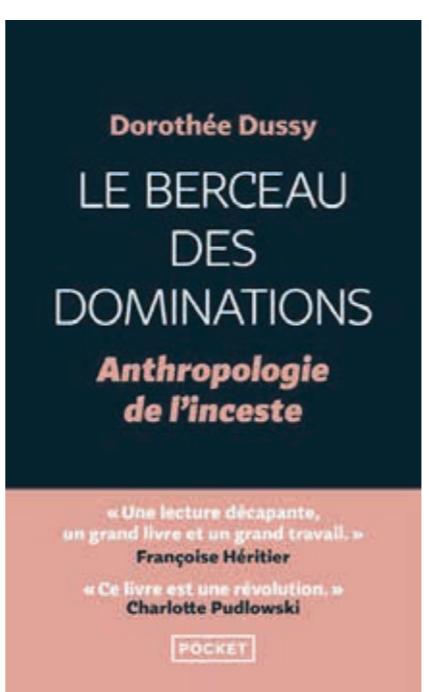
« Il faut que tu lises ça... Je n'ai pas le temps de le lire, mais...

Toi, il faut que tu le lises. »

J'étais très étonnée.

C'est quoi, ce livre ?

C'était ça :



Je l'ai lu... Et relu plusieurs fois, vu que ce n'est pas facile facile. Dorothée Dussy est anthropologue et directrice de recherche au CNRS.

Pour moi, ça a été une lecture fondamentale.

En effet, on comprend en lisant ce livre, qu'il y a beaucoup, beaucoup d'enfants concernés par l'inceste et les abus sexuels par personne ayant autorité.

On comprend aussi que, finalement, la façon de réagir, considérée comme « normale » dans la société, est souvent, de fait, une façon de reconduire tacitement les actes d'agression. Le silence permet l'inceste ou les abus.

Le silence permet de reproduire l'inceste ou les abus.

Avec l'association, on peut, au contraire, relier chacune son vécu particulier à la question globale de l'inceste, des violences et des abus faits aux enfants.

On peut parler vrai.

On peut dire.

Et on peut agir de façon sûre et collective.

On peut faire passer le souci collectif de protéger les enfants, avant la peur ou la répulsion causée par les actes d'agression. Et, cerise sur le gâteau : ça se passe ici, à Menetou-Salon, à Saint-Martin-d'Auxigny, à Saint-Doulchard, à Bourges... Pas besoin d'aller à Paris.

Ça se passe ici ! Ça se passe dans notre campagne bien aimée !

C'est quand même fabuleux !

J'ai hâte de vous revoir, de parler et de faire des choses avec vous.

À bientôt

Sol Fouchet

tous ces professionnels engagés, actifs chacun sur leur terrain. Le choc !

Je me suis sentie propulsée, d'un coup, de l'autre côté du miroir. Super ! Enfin ce que je cherchais !

Et en même temps : le choc !

J'avais fini par intégrer qu'il valait mieux se taire. Et voilà que je me retrouve avec tous ceux qui écoutent, qui parlent, qui agissent dans le but de rendre justice et de soigner. C'est un retournement extraordinaire.

Je ne suis pas une pro, moi. Mais je suis une mère, une grand-mère vigilante, précisément.

Et je me retrouve enfin à travailler dans ce Comité de Vigilance, avec des jeunes femmes qui sont activement vigilantes, chacune dans sa pratique propre.

Au cours du congrès, j'ai noté un décalage entre la situation en France et celle du Québec.

Pascal Pignol, psychologue fondateur de la cellule de victimologie au Centre hospitalier Guillaume-Régnier de Rennes, a parlé des phénomènes de survictimisation. D'après lui, en France, assez souvent « pas toujours heureusement » en menant l'enquête de façon inadéquate, on rajoute une couche de traumatisme... Quand on ne conforte pas les agresseurs dans leur agression.

Plus tard, nous avons écouté l'intervention de la directrice générale de la CAVAC (Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminel) de l'Outaouais, au nord-ouest du Québec. Elle était avec deux collaboratrices. Toutes trois débordaient d'entrain et de joie de vivre.

D'après elles, au Québec, institutionnellement, le problème de survictimisation semble en voie d'être réglé. Les différents acteurs sont tous correctement formés par le gouvernement, et savent travailler ensemble. Ce qui n'est pas toujours évident en France semble-t-il ?

Elles disaient : « Asseyez-vous ensemble et parlez. C'est le secret d'une action concertée. »

Quand je vois l'efficacité et la bonne humeur que ces trois femmes dégageaient, je me dis que le conseil est bon.

Voilà, voilà... Les très grandes lignes de mon compte rendu. À bientôt... Pour en parler ensemble...

Sol Fouchet

## Une autre rencontre, complémentaire : le congrès national des comités de vigilance du 20 au 23 OCTOBRE 2025 à Rennes

### Petit compte rendu aux membres du comité du Cher

Coucou tout le monde !

À ce congrès, il y avait essentiellement des professionnels du secteur social, éducatif, de la santé, de la justice. Il y avait des infirmières, des médecins, des psychiatres, psychologues, psychothérapeutes qui travaillent de différentes manières, travailleurs sociaux, gendarmes, avocats. Toutes ces personnes se trouvent en relation avec des enfants traumatisés par des violences physiques, psychiques, sexuelles. Le but étant d'apprendre à écouter, parler, agir avec ces enfants de façon adéquate, sans rajouter une couche de traumatisme au trauma initial, ce que les intervenants appelaient « ne pas faire de survictimisation ».

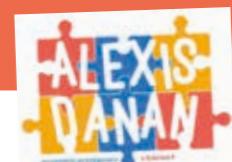
Moi, qui suis partie de ma petite histoire familiale intergénérationnelle... Je me suis retrouvée à ce congrès avec

## Comité de Vigilance du Cher de l'association Alexis Danan

Présidente Madame Céline Zanchet

Tél : 06 84 49 67 57

Courriel : comite-vigilance18@alexisdanan.org



# Nos moyens de communication ont bien grandi !

La dernière fois que je vous parlais de nos moyens de communication, c'était en 2021, j'évoquai le site internet et la page Facebook, et en 2022 on vous annonça l'arrivée de Panneau Pocket. Alors, on se permet de faire un nouveau point pour vous dire où on en est en 2025.

## Le site internet [www.menetou-salon.fr](http://www.menetou-salon.fr)

Il est toujours là ! On continue à y mettre de l'information et à y faire vivre l'agenda des manifestations (et ça occupe bien, croyez-moi !), il est régulièrement consulté par des utilisateurs qui cherchent des informations sur la commune ou sur la vie communale.

## La page Facebook menetousalon

Aujourd'hui, suivie par 1593 followers, elle génère plus de 250 000 vues par an ! Une vraie réussite.

Elle est principalement suivie par des personnes de plus de 35 ans résidant dans la communauté de communes et à Bourges. Les publications qui fonctionnent le mieux sont bien sûr, celles sur notre belle commune (nouvelles installations, manifestations).

## Panneau Pocket

Alors celui-ci, il ne cesse de m'étonner ! Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu « Ah oui, ça je l'ai vu sur Panneau Pocket ».

Actuellement, il y a 1 247 smartphones ou tablettes qui possèdent « Menetou-Salon » dans leurs favoris, soit 169 % des foyers de la commune.

Alors effectivement, il y a souvent plusieurs abonnés dans un foyer, mais tout de même, ça fait pas mal de personnes qui restent à l'écoute de ce qui se passe chez nous.

Avec une moyenne de 15 panneaux publiés en permanence, vous y trouvez une mine d'informations.

Nous avons également un petit plus, avec des modules d'informations sur la page principale qui vous permettent d'avoir toute l'information nécessaire au bout du doigt.

## Instagram communedemenetousalon

Le p'tit dernier, la page Instagram de la commune est suivie par 172 followers, beaucoup plus confidentielle (pour le moment), elle ne demande qu'à progresser et faire paraître plus d'informations par l'image.

## Informations à destination des touristes

Suite à la fermeture de notre bureau d'informations touristiques, nous avons réagi avec nos moyens et mis à disposition des personnes à la recherche d'informations, des QR Codes un peu partout dans la commune. Ils mènent sur « arbre à lien » où chacun peut accéder au site internet, à la page Facebook, à Panneau Pocket, à Instagram,

à la vidéo de présentation de la commune et, bien entendu, à toutes les informations touristiques nécessaires. Nous sommes aujourd'hui à plus de 430 scans ! N'hésitez pas à vous connecter vous aussi.

## En conclusion

La gamme des moyens de communication est maintenant complète (enfin jusqu'à ce qu'on trouve autre chose...), et c'est un vrai plaisir de se servir de tous ces outils toujours innovants pour « vous tenir au jus ».

Et n'oublions pas les 17 panneaux de la commune, le bulletin communal et les élus qui se feront toujours un plaisir de vous relayer les informations !

Marie Ferrier



# État civil

## Ils se sont nés

BARBIN HESAMI Rose le 22 juin 2025  
BARDIN Malia le 30 janvier 2025  
BISSSE Charlie le 06 février 2025  
BONTEMPS Athéna, Camille, Claudine, Agnès le 13 août 2025  
BORNOS Arthur, Gabriel, Patrice le 09 mars 2025  
COLAS Léonie, Célestine, Marcelle le 21 février 2025  
PAVIN Ayden, Denis le 09 août 2025  
PETIT Adriann le 05 juin 2025  
RAVENET Arianna le 07 août 2025

## Ils se sont dit mariés

CYLLY Daniel et HERSEMEULE Sandrine le 30 avril 2025  
GIRAUD Florent, Nicolas et BILLAUD Claire, Pascale, Laure le 13 septembre 2025  
HADDAD Louiza et MEKHILEF Mounib le 11 octobre 2025  
MAILLOT Caroline et BESNARD Audrey, Amélie le 02 août 2025

## Ils se sont pacés

BERNARDIN Pierre et LAGNEAU Alizée, Marie le 27 septembre 2025  
BONTEMPS Tony, Renaud, Loïck et SEGARD Fanny, Laurène le 17 novembre 2025  
DESESSARD Vincent et GAILLARDON Alexa le 17 septembre 2025  
KEYSER Damien, Patrick, Nicolas et COUQUET Aude, Candice le 14 avril 2025  
MADOULET Nelly, Andrée, Marcelle et GIRARD Jean-Jacques, Gérard, Henri le 19 décembre 2025  
PINSON Sébastien et LANZ Roselyne, Soïc le 5 juin 2025

## Ils nous ont quittés

AMANN Françoise, Marie, Paule le 27 février 2025  
ASSADET Robert, Jean le 11 janvier 2025  
BERTHIN Jacques, Roger, Henri le 5 octobre 2025  
BLONDEAU veuve CHAVET Lucette, Alice le 28 juillet 2025  
BONNEFOY Patrick le 27 novembre 2025  
BONNEL Maurice, Jean, Charles le 23 avril 2025  
CHEVALIER Mireille, Bernadette, Denise le 10 avril 2025  
CIVRAIS épouse CHOLLET Dominique, Marie-Christine le 25 septembre 2025  
GUIGNON Philippe, Jean, Louis, Michel le 08 août 2025  
JACQUET Christian, Paul, Raymond le 06 janvier 2025  
JACQUET veuve SENNETOT Suzanne, Rose, Lucienne le 24 mars 2025  
KACZMAR Paul le 07 avril 2025  
LECOMPTE Didier, Gilles le 31 mars 2025  
LÉGER divorcée DUBAR Claude, Mauricette, Raymonde le 18 juillet 2025  
LEGER veuve TOGNI Micheline, Lucienne le 04 février 2025  
LOYE épouse SOHIER Françoise, Marie, Jeanne, Christiane le 27 octobre 2025  
NOUAT André, Louis le 7 novembre 2025  
ORDAS Jésus le 21 mars 2025  
PACTAT Pierre, Lionel le 18 janvier 2025  
PELLARD Christian, René, Jules le 19 janvier 2025  
SIMÉON Michel, Bernard, Marie le 17 avril 2025  
TISSOT Guy, Marie, Henri le 19 avril 2025  
VILLEQUENAULT Didier, René, Claude le 22 décembre 2025

# Les associations

## Les associations culturelles

### Amis du Haut Berry

Présidente : Pascale CORTET  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 62 75 10 28  
Courriel : [adhb18@orange.fr](mailto:adhb18@orange.fr)

### Association des Amis du Château de Menetou-Salon

Tél. 02 48 64 80 16  
ou 02 48 64 80 54

### Association Bell Fourche City Events

FG RANCH – 2, les Rappereaux  
Tél. : 06 65 29 66 55  
Courriel : [contact@bellfourchecity.fr](mailto:contact@bellfourchecity.fr)

### Chopes et fourchettes

Président : Frédéric FLAUX  
Adresse : 102, Le Chézou  
Tél : 06 21 11 43 30  
Courriel : [freric.chopessfourchettes@gmail.com](mailto:freric.chopessfourchettes@gmail.com)

### Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher (DLF 18)  
Président : Alain ROBLET  
Adresse : 307, Les Thébauds  
Tél. : 06 17 29 12 70  
Courriel : [dlf.18.cher@gmail.com](mailto:dlf.18.cher@gmail.com)  
Site : [www.langue-francaise-cher.fr](http://www.langue-francaise-cher.fr)

### La Gare

Présidente : Marianne CARRIVE  
Adresse : 36, rue de la Gare  
Tél. : 02 48 64 85 58  
Courriel : [menuiserie.girard@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.girard@wanadoo.fr)  
Site : [menuiseriegirard.blogspot.com](http://menuiseriegirard.blogspot.com)

### Initiatives de Paix

Présidente : Danielle HRDY  
Adresse : 4, le Portail  
Tél. : 02 48 64 59 29  
Courriel : [danielle.hrdy@gmail.com](mailto:danielle.hrdy@gmail.com)  
Site : [orumpaixetsolidarite.wordpress.com](http://orumpaixetsolidarite.wordpress.com)

## Le Carroi

Présidence : 9 co-présidents  
Adresse : 2A, allée René Blanchard  
Tél : 02 48 57 17 05  
Courriel : [contact@lecarroi.fr](mailto:contact@lecarroi.fr)  
Site: [www.lecarroi.fr](http://www.lecarroi.fr)

## Les associations de loisirs

### Cercle des Compagnons d'Oniros (C.C.O)

Président : Nicolas LEBLANC  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Courriel : [cercle.oniros@yahoo.fr](mailto:cercle.oniros@yahoo.fr)  
Site: <http://cercle-oniros.blogspot.fr/>  
Facebook : Cercle Des Compagnons d'Oniros

### Berry Champ de Bataille

Président : Matthieu DERET  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Tél. - 06 81 07 47 73  
Courriel : [Matthieu.oh@wanadoo.fr](mailto:Matthieu.oh@wanadoo.fr)

### Objectif Terre

Président : Jacky DELARGE  
Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Tél : 06 80 46 93 47

### Syndicat des Propriétaires et chasseurs

Président : Stéphane LEFEUVRE  
Adresse : 1, Le Tureau-Menetou-Salon  
Tél. : 06 34 67 37 27  
Courriel : [contact@residencelouisjouannin.fr](mailto:contact@residencelouisjouannin.fr)  
Site : [www.residencelouisjouannin.fr](http://www.residencelouisjouannin.fr)

## Les associations sociales

### AMAP du Ô Berry

Présidence : 9 co-présidents  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 47 14 78 65  
Courriel : [amapoberry@gmail.com](mailto:amapoberry@gmail.com)

## Amicale des Anciens FFI Cher Nord

Présidente : France PELET  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie  
Tél. : 02 48 67 96 22  
Courriel : [France.pelet@hotmail.fr](mailto:France.pelet@hotmail.fr)  
ou [alain.besson1@gmail.com](mailto:alain.besson1@gmail.com)  
Site : <http://ffichernord.canalblog.com>

### Amicale des Sapeurs-Pompiers Menetou-Soulangis

Président : Édouard BARATHON  
Adresse : Centre de secours de Menetou-Soulangis – 2, rue du Champ de la Dame  
Tél. : 06 34 52 71 46  
Courriel : [contact.amicale.meso@gmail.com](mailto:contact.amicale.meso@gmail.com)

### Association des habitants des Brangers

Président : Félicien BILLAQOIS  
Adresse : Mairie - 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 17 90 65 52  
Courriel : [lesbrangers18@gmail.com](mailto:lesbrangers18@gmail.com)

### Association d'Aide Sociale de la Résidence Foyer-logements du 3<sup>e</sup> Âge

Présidente : Maud HURÉ  
Adresse : Résidence autonomie Louis Jouannin 16, Rue du Foyer Logements  
Tél. : 02 48 64 80 98  
Courriel :

[contact@residencelouisjouannin.fr](mailto:contact@residencelouisjouannin.fr)  
Site : [www.residencelouisjouannin.fr](http://www.residencelouisjouannin.fr)

### Club Accueil et Joie de Vivre

Président : Daniel CHOLLET  
Adresse : 24, rue du Commerce Tél. : 06 50 38 18 84  
Courriel : [cjvmenetou18@orange.fr](mailto:cjvmenetou18@orange.fr)

## La P'tite Tribu de Menetou

Présidente : Vanessa BERNIGAUD  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 30 32 86 38  
Courriel : [la.prite.tribu.de.menetou@gmail.com](mailto:la.prite.tribu.de.menetou@gmail.com)

### Maison d'assistantes maternelles « La Maison de Jade et Louis »

Présidente : Audrey DAMOISEAU  
Adresse : Résidence autonomie Louis Jouannin, 16, rue du Foyer Logements  
Tél : 07 45 09 27 30  
Courriel : [assmatjadeetlouis@gmail.com](mailto:assmatjadeetlouis@gmail.com)

### Menetou Salon Animations

Présidente : Odile LAUGERAT  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 59 79 64 76  
Courriel : [ms.animations18@hotmail.com](mailto:ms.animations18@hotmail.com)

### Menetou Salon en Fête (MSEF)

Présidente : Marie-Hélène COUSIN  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie  
Tél.: 06 59 33 23 47  
Courriel : [associationmsef@orange.fr](mailto:associationmsef@orange.fr)

### SPPMS18

Sauvegarde du Patrimoine des Pompiers de Menetou-Salon 18  
Président : Gabriel MUSARD  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 15 11 42 02  
Courriel : [sppms18@hotmail.com](mailto:sppms18@hotmail.com)

### UNC (Union Nationale des Combattants) section de Menetou-Salon

Président : Gérard DUPERON  
Adresse : 100, Derrière la Forêt  
Tél. : 02 48 64 84 02

## Les associations sportives

### Amicale Bouliste de Menetou-Salon

Président : Thierry RAIMBAULT  
Adresse : Café du Nord - 7, place de l'Eglise  
Tél. : 02 48 64 07 12

### Association de Yoga de Menetou-Salon (AYM)

Présidente : Chantal FILHIOU  
Adresse : Mairie de Menetou-Salon, 12, rue de la Mairie  
Tél. : 06 24 07 92 93  
Courriel : [yoga.menetou@gmail.com](mailto:yoga.menetou@gmail.com)

### Club de Tennis Menetou Salon

Présidente : Martine RAIMBAULT  
Adresse : 214, Les Louis  
Tél. : 06 70 28 54 58  
Courriel : [menetousalon.vins@wanadoo.fr](mailto:menetousalon.vins@wanadoo.fr)  
Site internet : [vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/](http://vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/)

## Les associations viticoles

### Confrérie de Saint-Paul

Présidente : Carole LECLERC  
Adresse : 21, Les Faucards  
Tél. : 02 48 64 87 72

### Ordre des Chevaliers du Paissieu

Grand maître Jean Jacques TEILLER  
Adresse : 13, rue de la Gare  
Tél. : 02 48 64 80 71  
Courriel : [domaine-teiller.fr](mailto:domaine-teiller.fr)

### Union viticole

Co présidents : Pierre BOUGEOS et Pierre MERCIER  
Adresse : 21, rue de la Mairie  
Tél. : 02 48 64 87 26  
Courriel : [menetousalon.vins@wanadoo.fr](mailto:menetousalon.vins@wanadoo.fr)  
Site internet : [vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/](http://vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/)

### Gymnastique Volontaire

Présidente : Nicole BARDELLOT

Adresse : 6, Davet

Tél. : 06.61.97.66.30

### Union Sportive Henrichemont - Menetou Salon

Président : Manu DECONINCK  
Adresse : 1, rue de l'hôtel de ville - Henrichemont  
Tél. : 06 65 40 01 33  
Courriel : [clubushms@gmail.com](mailto:clubushms@gmail.com)



# Agenda 2026

<b>Janvier</b>	
4	Vœux du maire au Centre d'accueil
7	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
24	Nuit de la lecture à la bibliothèque
25	Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)
28	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
30	Concours de soupes et lectures avec Bruno Taïba, Local du Carroi
31	Atelier reliure Japonaise à la bibliothèque
31	Tournoi de tennis Multi-chances Orange (7-10 ans), par le Club de tennis
<b>Février</b>	
4	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
6	Projection «Menetou d'antan» au Centre d'accueil
18	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
19	Conférence Université Populaire par Christophe Giraud - "Le vin, un art de vivre...Un petit tour de France des régions" - Dans une cave monestrosalonienne
<b>Mars</b>	
2	Ouverture de la buvette à l'étang communal de Farges
4	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
14	Ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges
14	Carnaval des enfants organisé par La P'tite Tribu à la Résidence Autonomie
15	Élections municipales (1 <sup>er</sup> tour)
18	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
21	Théâtre d'objets avec la compagnie Volpinex «Arbres modestes», Local du Carroi
22	Elections municipales (2 <sup>ème</sup> tour)
28	Tournoi de tennis Multi-chances Vert (9-10 ans), par le Club de tennis
<b>Avril</b>	
4	Nuit du Jeu avec le CCO (Cercle des Compagnons d'Oniros) au Caveau
11	Randonnée pédestre de printemps de Menetou-Salon Animations
18	Marché de Printemps
26	Chasse aux œufs de Pâques organisée par La P'tite Tribu, au château
29	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
<b>Mai</b>	
1 <sup>er</sup>	Brocante de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Menetou-Soulangs, places et rues du bourg
6	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
8	Célébration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts
9	Tournoi de tennis Multi-chances (11-12 ans), par le Club de tennis
10	Randonnée de La P'tite Tribu
11	Marche verte « Nettoyons Menetou »
14	Concours de pétanque de l'Ascension de l'Amicale bouliste à Fontbertrange
20	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
30	Trail des Terres du Haut Berry avec la participation de MSEF

**Marché**  
Tous les samedi matin, sur la place derrière l'église

**Soirées jeux du CCO**  
(Cercle des Compagnons d'Oniros)  
Tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois (sauf en juillet et août)  
Au local du C.C.O.

**Le Carroi**  
Le Carroi vous accueille à leur local associatif et vous propose :

- Tous les jeudis, atelier théâtre adulte de 19h à 21h avec Véro Chabarot

- Un mercredi sur deux, chorale (femmes) de 19h à 21h30 avec Line Ibarra
- Stages théâtres avec Caroline Gozin (enfants de 10h30 à 12h, adolescents de 14h à 17h) du 16 au 20 février 2026 et du 19 au 23 octobre 2026

**«Plan cabanes»**  
au Parc du Prieuré

- du 16 au 20 février 2026 : On construit avec Stéphanie Buttier, artiste plasticienne
- du 13 au 17 avril 2026 : On construit avec Quentin Voinot, scénographe
- En dehors de ces temps forts, il est toujours possible de venir profiter du Parc du Prieuré et d'y construire sa cabane !

**Bourges 2028**  
Suivez toute son actualité locale sur nos réseaux de communication



<b>Juin</b>	
2 au 14	Tournoi de tennis homologué par le Club de tennis
3	Cinéma itinérant à la Résidence Autonomie
4	Challenge départemental interclub de pétanque
12	Kermesse de l'école au Centre d'accueil et à l'école, rue de la Liberté
13	Concours de pétanque « Challenge de l'Amicale bouliste » à Fontbertrange
14	La brocante des Brangers de l'Association des habitants des Brangers
17	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
26 & 28	13ème Festival « À la Rue ! », place du Bourg

<b>Juillet</b>	
14	Grand concours de pétanque de l'Amicale bouliste
14	Célébration de la Fête nationale au monument aux morts et Fête populaire sur les places du village et au stade
25	Marché d'été

<b>Août</b>	
1 & 2	Caves ouvertes de l'Union viticole – Grillades le soir sur la place par Menetou-Salon Animations
2	Brocante de la Résidence Autonomie Louis Jouannin
14 & 15	Granges ouvertes de MSEF
21 au 23	22 <sup>e</sup> BCB - Invasion In Ze Berry
28	L'Apéro des Zéros de MSEF, place du Haut

<b>Septembre</b>	
11	Accueil municipal des nouveaux habitants à l'accueil périscolaire
13	Foire de Saint Aimé dite aux Melons avec MSEF, rues et places du Haut, caveau et Centre d'accueil
19 & 20	Journées du patrimoine
19	Marche verte « Nettoyons Menetou »

<b>Octobre</b>	
17	Marché d'automne
24	Halloween de La P'tite Tribu au Caveau

<b>Novembre</b>	
11	Célébration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
7 & 8	Salon des Antiquaires de Menetou-Salon Animations et de l'USHMS au Centre d'accueil
15	Super rifles de l'Amicale bouliste au Centre d'accueil
28 & 29	Salon des Artistes et Artisans de Menetou-Salon Animations au Centre d'accueil

<b>Décembre</b>	
5	Repas des Aînés au Centre d'accueil
12 & 13	Village artisanal de Noël avec MSEF sur les places du village
19	Dictée de l'association Défense et Promotion de la Langue Française Délégation du Cher au profit du Téléthon
24	Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)

**Janvier 2027**



[www.menetou-salon.fr](http://www.menetou-salon.fr)



Recevez la Newsletter



Téléchargez Panneau Pocket et ajoutez Menetou-Salon en favori



[www.facebook.com/menetousalon](https://www.facebook.com/menetousalon)



[contact.mairie@menetou-salon.fr](mailto:contact.mairie@menetou-salon.fr)



Mairie : 02.48.64.81.21



Visualisez la vidéo de promotion de votre commune

[www.youtube.com/watch?v=TS3i0h25Le0](https://www.youtube.com/watch?v=TS3i0h25Le0)



[www.instagram.com/communedemenetousalon](https://www.instagram.com/communedemenetousalon)



MIXTE  
Papier | Pour une gestion  
forestière responsable  
FSC® C174460